

Un label très «tendance»

Nos municipalités sont toujours plus nombreuses à vouloir modérer leur consommation énergétique; celles qui atteignent un certain niveau d'économie peuvent obtenir le label «Cité de l'énergie». Tel est le cas, par exemple, de la commune de Vernier (GE).

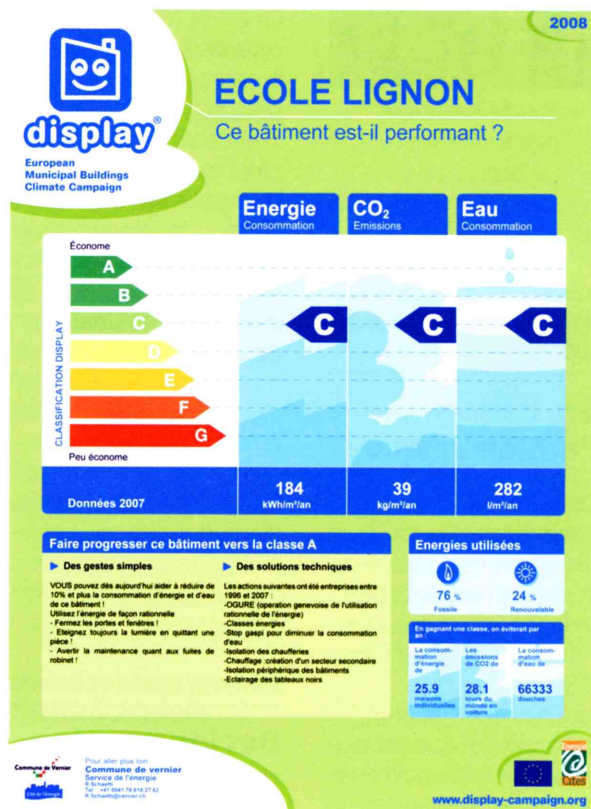
Alain Mermoud

En Suisse, près de la moitié de la population vit déjà – souvent à son insu – dans une «Cité de l'énergie». Les communes ayant obtenu ce label s'engagent dans un processus d'amélioration touchant six secteurs, tous plus ou moins liés au domaine bâti: aménagement du territoire et constructions; bâtiments et équipements communaux; dépollution et approvisionnement; mobilité; organisation interne; communication et coopération.

Pour obtenir le label, une commune doit atteindre au moins 50% des mesures possibles – définies par le programme SuisseEnergie – dans les dits secteurs. Ce à quoi s'emploie la commune de Vernier, qui d'ailleurs vise le label «Gold» (au moins 75% des mesures possibles).

D'abord, les écoles...

Le parc immobilier communal compte une quarantaine de bâtiments, dont la consommation pourrait être réduite peu ou prou. Puisqu'il faut bien commencer quelque part, ce sont les écoles primaires qui ont fait l'objet des premiers travaux de rénovation: celle du Lignon, puis celle d'Aire et maintenant celle des Ranches. Des travaux destinés à améliorer les performances énergétiques en augmentant l'isolation puis en perfectionnant les chaudières.



Les économies d'énergie passent aussi par les usagers; les pancartes de la campagne «Display» sont là pour le leur rappeler.

Parallèlement, le conseil communal a manifesté sa volonté de réduire l'usage d'énergies non renouvelables. Yvan Rochat, le maire actuel, a même exprimé l'objectif ambitieux de recourir à 100% aux énergies renouvelables, ce qui implique notamment le remplacement progressif des chaudières à mazout. Une mesure actuellement à l'étude...

A l'étude également, la construction du futur Pavillon de l'enfance: cofinancé par la «Deutsche Schule», ce bâtiment

de près de 2000 m² destiné à recevoir 140 enfants sera aux normes Minergie-Eco. Son ouverture est programmée pour la rentrée 2011.

Une stratégie globale

L'aspect éducatif n'est pas en reste: la campagne «Display» rappelle aux usagers comment ils peuvent réduire leur consommation. Il s'agit de pancartes posées dans les immeubles qui indiquent la qualité énergétique de ces derniers, à la manière des étiquettes sur les appareils électroménagers mais assorties de recommandations.

Compte tenu du fait qu'en Suisse, 40% des rejets de CO₂ proviennent de l'habitat, la municipalité voudrait aussi agir sur les constructions ne lui appartenant pas. Les préavis à donner sur les constructions et rénovations sont soumis à certaines conditions concernant les chaudières; les élus envisagent en outre un règlement communal indiquant que le préavis sera positif si le bâtiment répond aux normes Minergie en cas de nouvelle construction, et s'il utilise une énergie renouvelable en cas de rénovation.

Relevons enfin que le futur centre IKEA sera aux normes Minergie, tout comme le bâtiment de la 3^e étape du Blandinet International Business Center. ■

Site à consulter:
www.citedelenergie.ch